

témoin encouragé

22.22 - 23.11

Mes frères, j'ai vécu devant Dieu jusqu'à ce jour avec une conscience parfaitement pure.

La haine meurtrière était-elle l'apanage de la foule mal informée ? Il est peu probable que des membres du Sanhédrin aient participé à l'attroupement ou à l'attentat contre Paul. Quelle sera la position des autorités juives ? C'est ce que ce récit nous fait découvrir.

Le commandant romain qui a sauvé et, en même temps, arrêté Paul se heurte à un problème difficile : il n'arrive pas à cerner ce que les Juifs reprochent à son prisonnier ! Il avait bien espéré en apprendre plus en permettant à Paul de s'adresser à la population depuis l'escalier. Mais, d'une part, son araméen laissait probablement à désirer et, d'autre part, le prisonnier n'a rien confessé qui peut constituer un crime aux yeux d'un officier romain. Néanmoins, il est bien connu qu'« il n'y a pas de fumée sans feu », alors il décide d'employer la méthode forte et ordonne un interrogatoire « musclé ». Les lanières des fouets romains étaient incrustées de bouts de métal ou d'os, et ce supplice avait la réputation d'arracher des aveux aux plus endurcis.

Cette forme de torture n'était pas inhabituelle. Elle ne constituait une « bavure » que si elle était infligée à un citoyen romain en attente de jugement. Paul s'était présenté comme Juif et nous devons comprendre que le commandant n'a fait qu'appliquer les « deux poids, deux mesures » en vigueur dans le système judiciaire de l'époque. Mais en fait Paul était à la fois juif et... citoyen romain. A-t-il eu raison de faire valoir les privilèges hérités de son père ? On y reviendra...

L'apôtre échappe à la violence romaine pour subir celle de ses compatriotes dès le lendemain. Le récit de sa comparution devant le conseil supérieur du judaïsme recèle une critique sévère du délabrement spirituel de l'élite de Jérusalem à l'époque. Mais que penser de la réaction de Paul au coup ordonné par le souverain sacrificateur ou de la tactique qu'il met en œuvre ensuite pour se sortir d'affaire ? Certains commentateurs portent un jugement très négatif sur ses agissements. Quand est-ce qu'il faut *tendre l'autre joue* ? Y a-t-il des situations où le chrétien a raison de se rebiffer ?

en toute bonne conscience

Le cœur du récit tient en une phrase, la seule que Paul ait pu prononcer avant qu'on le frappe pour lui fermer la bouche. Lorsqu'il affirme avoir toujours vécu en toute bonne conscience devant Dieu, Paul est totalement sincère. En tant que Saul de Tarse, il a persécuté les chrétiens *en toute bonne conscience*, croyant bien faire, jusqu'à sa rencontre avec le Christ ressuscité sur le chemin de Damas. Depuis lors, il annonce Jésus comme Sauveur aux Juifs et aux non-Juifs, **en toute bonne conscience** ! Comment est-ce possible ? Ce que sa conscience admettait comme juste hier, il le regarde aujourd'hui comme un blasphème. Ce qu'il condamnait avant comme une hérésie pernicieuse, il le promeut désormais comme la quintessence de la vérité. C'est à ne rien y comprendre... À quoi sert la conscience ?

Dans ses épîtres, Paul enseigne qu'une bonne conscience n'est pas un guide infaillible, tant s'en faut. Il affirme très fortement le fait qu'il ne peut pas se fier à sa bonne conscience pour le justifier devant Dieu : *Mon désir est d'être trouvé en lui [Christ], non pas avec une justice que j'aurais moi-même acquise en obéissant à la Loi, mais avec la justice qui vient de la foi en Christ et que Dieu accorde à ceux... qui ont une bonne conscience ? Non ! ... à ceux qui croient*¹. Et il pose très clairement les limites de la « bonne conscience » lorsqu'il écrit aux Corinthiens : *Car, bien que je n'aie rien à me reprocher, ce n'est pas cela qui fait de moi un juste. Celui qui me juge, c'est le Seigneur*². Il y a une différence entre avoir bonne conscience et être dans le vrai. Le Grand-Conseil pouvait éventuellement condamner Paul en toute bonne conscience, cela ne voudrait pas dire qu'il avait raison. Les hommes s'arrangent avec leur conscience.

¹ Philippiens 3.9 ; voir les versets 3 à 9.

² 1 Corinthiens 4.4

La déclaration de l'apôtre doit donc sembler une mauvaise plaisanterie à ceux qui l'ont déjà catalogué comme traître à sa nation, renégat et ami des païens. Ananias comprend bien sur quel terrain Paul veut poser le débat – *devant Dieu* – et il réagit avec brutalité à ce qu'il ressent comme une remise en cause de son autorité et de celle du Sanhédrin. De son point de vue, Dieu et la bonne conscience n'ont rien à faire là. Paul est un dangereux révolutionnaire dont le discours sape les bases du pouvoir en place. Si Jésus était en fait le Messie et que le Conseil ne l'a pas reconnu, l'instance dirigeante du judaïsme perd toute crédibilité. Le coup sur la bouche est une façon musclée de dire : « Tais-toi ! Laisse Dieu et la bonne conscience en dehors de tout ça ! » Ananias ne se soucie pas de la vérité.

Luc souligne ici la déchéance de la plus haute autorité religieuse en Israël. Cette violence en pleine séance du Sanhédrin abaisse Israël au niveau des païens (ou même en dessous...). Le récit est ainsi construit que nous ne pouvons que remarquer le rapprochement entre les coups que Paul a failli prendre de la part des soldats romains et la gifle qu'il a effectivement essuyée sur ordre d'Ananias. L'auteur nous invite sans doute à comparer également la crainte du commandant militaire et l'effronterie du grand-prêtre : le païen respecte le droit romain, le président du Grand-Conseil piétine la « présomption d'innocence » en vigueur dans le droit juif et bafoue les droits de l'accusé. La comparaison n'est pas flatteuse pour Ananias.

La « bonne conscience » des hommes religieux repose sur des rituels et des ritournelles. Les paroles de Dieu transmises par Ésaïe se vérifient encore ici : *Ce peuple se tourne vers moi, mais ce n'est qu'en paroles, et il me rend hommage, mais c'est du bout des lèvres : car au fond de son cœur, il est bien loin de moi, et la vénération qu'il me témoigne n'est faite que de règles que des hommes lui ont enseignées*³. Ce genre de bonne conscience ne vaut pas le cœur nouveau que Dieu donne à ceux qui mettent toute leur confiance en Jésus-Christ.

quand et comment se défendre ?

Certains commentateurs, installés bien au chaud dans leur bibliothèque, se sont permis de critiquer le fait que Paul a revendiqué ses droits de citoyen romain pour éviter la flagellation. Il n'est pas inutile de rappeler quel genre de « correction » on s'apprêtait à lui infliger. Nous avons déjà évoqué l'instrument qui était employé, le *flagellum*. Il faut aussi préciser que bien des prisonniers mouraient sous les coups et que beaucoup d'autres restaient estropiés. Paul désirait être utile à Dieu, le plus longtemps possible. Pour cela, il valait mieux éviter, si possible, l'interrogatoire prévu.

Mais, plus important, l'apôtre n'a pas invoqué ses privilèges de citoyen pour éviter de souffrir comme chrétien et il n'a en rien renié son Seigneur. Il n'a pas « vendu » l'église de Jérusalem pour sauver sa peau ! Alors, de quoi parlons-nous ? Dans la providence de Dieu, Paul est né citoyen romain et cela lui a permis d'échapper à un supplice barbare et inutile (il n'avait pas de crime à avouer !). On ne va quand même pas lui reprocher d'avoir mis à profit ce don de Dieu...

Ses agissements devant le Grand-Conseil sont moins faciles à décrypter. Disons, au préalable, que l'apôtre aux païens était un homme comme nous, un pécheur sauvé par la grâce, capable de se tromper, de se fâcher... Résistons à la tentation d'en faire un saint de vitrail ! Paul a réagi vivement lorsque le grand-prêtre a donné l'ordre de le frapper. Pourtant, il ne s'est pas laissé aller à proférer des menaces, à crier : « Je me vengerai ! » Même s'il exprime une sorte de malédiction, il met en pratique son propre enseignement aux chrétiens de Rome : *Mes amis, ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez agir la colère de Dieu, car il est écrit : C'est à moi qu'il appartient de faire justice ; c'est moi qui rendrai à chacun selon son dû*⁴. La vraie question au sujet de l'intervention de Paul est : paroles en l'air ou paroles prophétiques ? L'apôtre laisse-t-il échapper une réaction épidermique... ou saisit-il l'occasion pour dénoncer une hypocrisie profonde et une injustice flagrante au cœur de la plus haute instance de son pays ?

Nous ne pouvons pas vraiment comprendre ce qui se passe ici sans nous pencher un instant sur le personnage d'Ananias. Nous parlons d'un homme immensément riche, sans scrupules, prêt à tout pour sauvegarder ses intérêts politiques et économiques. Nommé par les Romains en l'an 47, il a été démis de ses

³ Ésaïe 29.13

⁴ Romains 12.19

fonctions en 59 et a très mal fini, mis à mort par la foule en colère au début de la guerre contre les occupants romains en 66. Une parodie du psaume 24 (verset 7) qui circulait à l'époque donne une idée de sa réputation :

Portes, élevez vos linteaux ;

Élevez-vous, portes éternelles !

Que Yohanan ben Narbai, le disciple de Pinquai, fasse son entrée

Pour se remplir la panse avec les sacrifices divins !⁵

Yohanan est Ananias en « verlan » et ce couplet ravageur donne une idée de ce que ses contemporains pensaient de lui. *Dieu lui-même va te frapper, muraille blanchie !* Lorsqu'on pense que ces paroles ont été prononcées en 57, il est difficile de ne pas les considérer comme une déclaration prophétique (le propre de la prophétie inspirée par Dieu étant qu'elle se réalise). Paul a été révolté par l'injustice de celui qui était chargé de dire et d'appliquer le droit selon l'Éternel. L'apôtre est profondément convaincu qu'*on ne se moque pas de Dieu* et que ce qu'Ananias sème, il récoltera aussi. Ayons, nous aussi, cette confiance.

Paul ne savait-il pas que celui qui présidait le Conseil était le souverain sacrificateur ? Libre à vous de croire que Paul avait une mauvaise vue ou n'a pas reconnu Ananias habillé en civil comme certains commentateurs le suggèrent. Personnellement, je penche pour l'ironie : « Excusez-moi, mais je ne pouvais pas croire que le grand-prêtre d'Israël agirait de cette façon... »

Voyant que le seul but d'Ananias est de l'intimider pour le faire taire, Paul adopte une tactique géniale ! « Tu refuses de me rencontrer sur le terrain théologique, toi, le souverain sacrificateur de mon peuple ? Eh bien, voyons ce que tes collègues ont à dire sur ce qui est au cœur de mon message : la résurrection des morts ! » Le Conseil était composé d'une majorité de sadducéens et d'une forte et pugnace minorité de pharisiens. À partir du moment où Paul a réussi à replacer le débat sur le terrain de la foi et de l'espérance, Ananias n'avait plus **aucun** espoir de trouver un consensus pour le condamner ou même pour formuler contre lui une plainte cohérente et recevable.

Face à un individu de la trempe d'Ananias, un « homme du monde », égocentrique et cynique, Paul comprend rapidement que ce n'est pas devant ce tribunal qu'il pourra plaider sereinement sa cause. Alors, il décide peut-être de s'amuser un peu aux dépens de son contempteur. Ce faisant, il fait quand même réfléchir les pharisiens de l'assemblée et ouvre une brèche dans leur hostilité qui a pu amener certains à examiner de plus près l'Évangile de Jésus-Christ. La réflexion : *Après tout, qui sait ? Peut-être un esprit ou un ange lui a-t-il parlé ?* montre que certains étaient bien au courant du témoignage que Paul avait rendu à la foule au sujet de son expérience sur la route de Damas.

Il y a des situations où aucun témoignage sensé ne semble possible. Il faut savoir l'accepter... sans jamais désespérer de semer une pensée ou une question qui agira comme aiguillon pour troubler les certitudes trompeuses ou l'indifférence de ceux qui entendent.

Paul s'est couché ce soir-là frustré, perplexe, déçu. Pendant qu'il se tournait et se retournait dans le lit, revivant en imagination la scène du Sanhédrin, se demandant s'il n'aurait pas dû répondre autrement, le Seigneur est venu. Jésus s'est penché sur lui, non pas pour lui faire des reproches, mais pour lui communiquer une parole d'encouragement et de réconfort. Il lui a dit : *Tu as été mon témoin à Jérusalem...* Ah bon, vraiment ? Ce n'est pas parce que notre témoignage ne nous satisfait pas qu'il ne satisfait pas le Seigneur ! ... *il faut que tu le sois aussi à Rome.* Il y a là la promesse que Paul réalisera son rêve, non seulement de voir Rome, mais d'y servir Jésus. Il va repartir pour une nouvelle étape qui ne manquera pas de difficultés et de dangers, avec la ferme assurance que la main du Maître est sur sa vie.

À chaque changement, à chaque nouvelle étape, le Seigneur nous dit : « Tu as été mon témoin ici, ou dans telles circonstances, il faut que tu le sois aussi ailleurs, ou dans cette nouvelle situation. » Prends donc courage, la main du Maître est sur ta vie aussi.

Copyright © 2007 Robert SOUZA. Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification, disponible en ligne : « <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> », ou par courrier postal à : Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA .

Citations bibliques extraites de la Bible du Semeur. Texte copyright © 2000, Société Biblique Internationale. Avec permission.

⁵ Extrait du Talmud (TB *Pesāḥim* 57a) ; voir F.F. Bruce, *The Book of the Acts*, p.425.